

LE TÊTU

Numéro 238

DECEMBRE 2024



L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE

JOYEUSES FÊTES



CURIS

AU MONT D'OR

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi 14h-17h

Mardi-Mercredi-Jeudi 10h-12h

Vendredi 13h30 – 16h

Samedis 7 et 21 décembre

04 78 91 24 02

N° Elu d'astreinte: 06 37 31 40 90

VOIRIE

Alternat route des Monts d'Or



La réflexion sur **l'apaisement** des conditions de circulation dans notre village se poursuit, après des échanges avec les riverains de la route des Monts d'Or à l'entrée sud du village.

Un **aménagement test provisoire** a été mis en place dans le but d'une **sécurisation maximum**, et de trouver une solution adaptée pour que les usagers de la route respectent les limitations de vitesse et aussi l'interdiction de dépassement.

Un double alternat a été réalisé, constitué d'éléments en matière plastique lestés, ces dispositifs légers ne sont pas toujours très dissuasifs et ont déjà dû être remis en place à plusieurs reprises par notre service technique.

Cet équipement en test va rester en place plusieurs mois avec de possibles variations, pour au final trouver la solution la mieux adaptée.

Comme toujours, nous ne pouvons que regretter les excès de comportement de quelques-uns au détriment de la quiétude de tous.



ELAGAGE

Un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

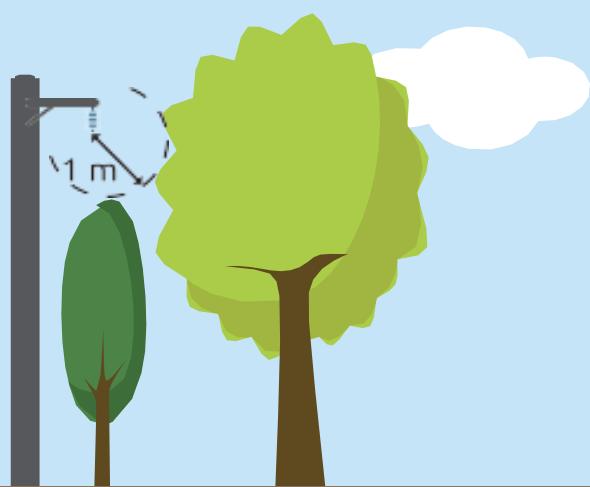
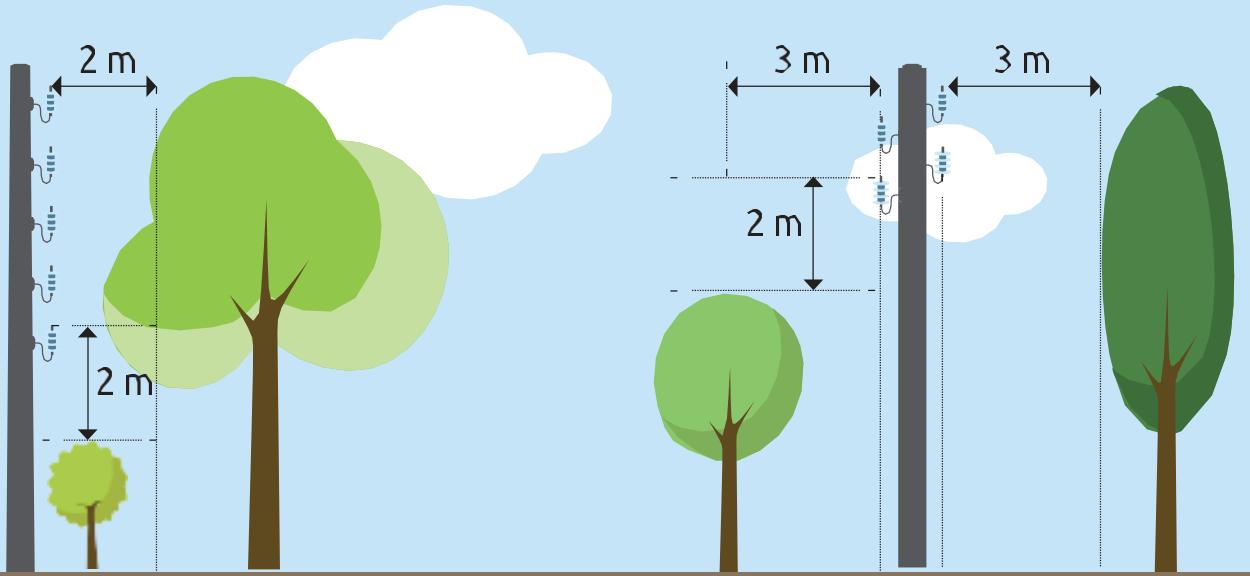
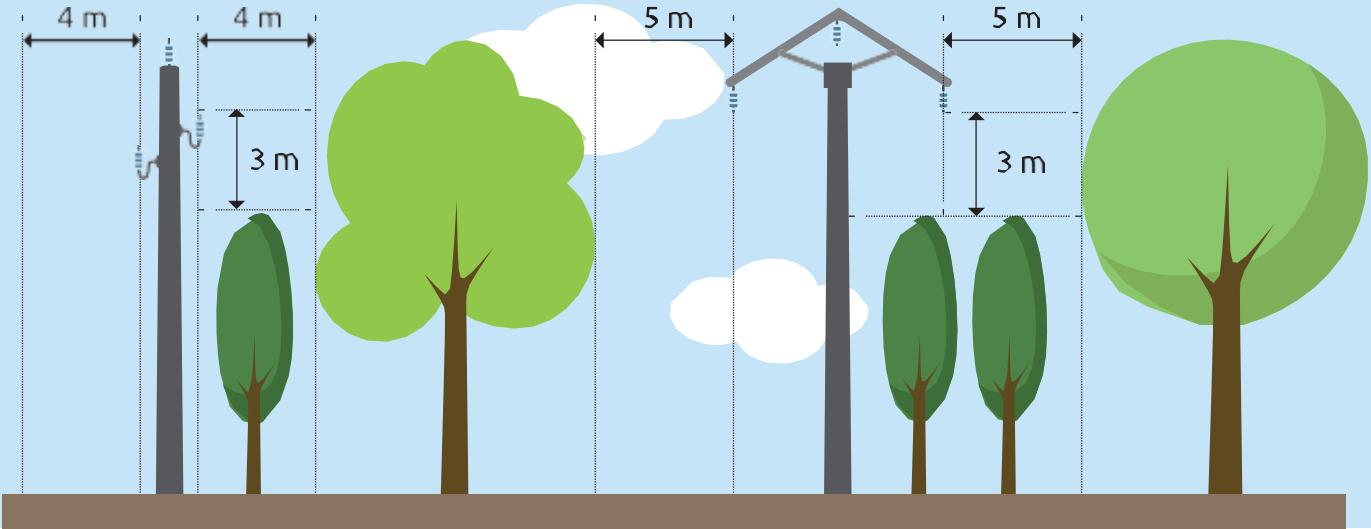
Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.energis.fr.

*Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

ELAGAGE Un enjeu pour tous



ECLAIRAGE PUBLIQUE

Le réseau d'éclairage public de la commune est désormais entièrement équipé de lampes Led.

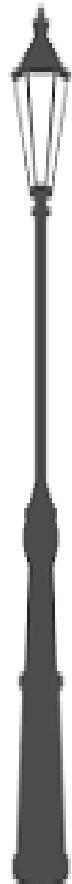
L' investissement conséquent (150 000€) a été consenti dans le but de réduire les consommations d'électricité.

Les consommations d'énergie et la maintenance de premier niveau des installations **des lotissements privés** sont conventionnellement prises en charge par la commune dans la mesure où le remplacement des lampes de technologie obsolète a été fait. Les lampadaires en panne ne sont d'ores et déjà plus maintenus ni dépannés.

Il appartient aux syndic des lotissement de remplacer les équipements ne répondant pas à ces exigences de sobriété énergétique et de passer à l'éclairage Led le plus rapidement possible car à terme, sans mise à niveau technologique, la commune ne prendra plus en charge les lotissements

Le choix de l'entreprise* pour ces travaux est à la discrétion et à la charge des lotissements.

*Nous vous conseillons de faire établir plusieurs devis.



CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le Mercredi 18 décembre 2024 à 20h.

CIVISME RECENSEMENT

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ?

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **obligatoire**, que **vous viviez en France ou à l'étranger**.

Vous devez faire votre recensement à la **mairie de la commune de votre domicile**.

À savoir

- Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais en votre absence, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18^e anniversaire.
- Il faut venir en mairie avec les documents suivants :
- Votre carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française.
- Votre livret de famille à jour.

À savoir

La mairie peut également vous réclamer un justificatif de domicile. Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

En savoir plus:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

INFORMATIONS PAROISSIALES

VEILLEES DU MARDI 24 DECEMBRE 2024

messe à Neuville à 17h

messe à Quincieux à 18h

messe à Neuville à 19h

messe à Rochetaillée à 23h



MERCREDI 25 DECEMBRE

messe à Neuville à 10h30



— JARDIN PARTAGÉ —

OYEZ
OYEZ



L'appel du jardin Partagé de Curis

Vous avez toujours souhaité jardiner, avoir un potager pour faire pousser vos légumes et profiter des arbres fruitiers ? **ALORS REJOIGNEZ-NOUS !**



LE JARDIN EN 2018

En 2025, l'association proposera des parcelles individuelles où chacun pourra cultiver son Carré potager, tout en participant à l'organisation globale du jardin partagé et en respectant la charte de l'éco-jardinage de la Métropole du Grand Lyon.

En hiver, nous avons des créneaux pour nous retrouver au jardin, chaque premier dimanche du mois de 10h à 12h. Adhésion pour l'année : 20€ par famille, 10€ en individuel

Contact :

**Rencontrons-nous pour la "Porte Ouverte" du jardin
le 2 février 2024 de 10h à 12h**

athouboutdechamps@hotmail.com ; 06.29.66.61.28





MONQUI PONG- STAGES VACANCES DE NOEL

RAPPEL des types de stage à Monqui Pong cette saison 2024-2025:

-PING +Multi Activités : (entre 8 ans et 14 ans) ouvert à tous les enfants inscrits ou non au club.
Au programme : du Ping le matin et des activités sportives pédagogiques l'après-midi tel que : Basket, Foot et plein d'autres ! Objectif : fun et apprentissage pédagogique autour de plusieurs activités.

INTENSIF : (entre 8 ans et +) **UNIQUEMENT aux enfants compétiteurs inscrits à Monqui Pong.**
Au Programme du Ping et de la préparation à la performance toute la journée. Objectif : apprentissage, amélioration et performance du ping accompagné de renforcement musculaire.

Attention stage intensif réservé uniquement aux plus motivés.

En cas de doute sur la motivation de votre enfant et de son aptitude à être en stage intensif, merci de nous contacter avec Maxime : nous nous réservons le droit de refuser un enfant qui ne serait pas là pour s'entraîner (A chacun sa pratique et dans ce cas là veuillez choisir les stage Ping + Multi Activités qui sont des stages pédagogique et fun sans objectif de performance)

Avec les stages intensifs, le but est de créer un groupe avec les mêmes objectifs pour chacun : l'apprentissage, l'amélioration et la performance au tennis de table.

Pour les vacances de Noël 2024 il y a 3 stages :

(ouverture des inscriptions sur hello asso : vendredi 29/11/24 à 20h00)

-Pour la 1^{ère} semaine :

Stage 1) « PING +Multi Activités »pour les 8 à 14 ans inscrits ou non au club à CURIS avec MAXIME du **lundi 23/12/2024 au vendredi 27/12/2024** de 9h à 17h
Lien : <https://www.helloasso.com/associations/monqui-pong/evenements/stage-1-de-noel-avec-max-a-curis-lundi-23-12-24-au-vendredi-27-12-24>

Stage 2) « PING +Multi Activités »pour les 8 à 14 ans inscrits ou non au club à QUINCIEUX avec MANON du **lundi 23/12/2024 au jeudi 26/12/2024** de 9h à 17h
Lien : <https://www.helloasso.com/associations/monqui-pong/evenements/stage-2-de-noel-avec-manon-a-quincieux-lundi-23-12-24-au-jeudi-26-12-24>

-Pour la 2^{ème} semaine :

Stage 3) « INTENSIF »pour les 8 ans et +inscrits en compétition à Monqui Pong UNIQUEMENT à CURIS
avec DIMITRI et MAXIME du **lundi 30/12/2024 au mardi 31/12/2024** (27 places disponibles !) puis uniquement DIMITRI du **jeudi 02/01/2024 au vendredi 03/01/2024** (18 places disponibles)
Lien : <https://www.helloasso.com/associations/monqui-pong/evenements/stage-3-du-30-12-24-au-03-01-25-intensif-competiteur-uniquement-a-curis>

**PENSEZ A INSCRIRE 1 DES 2 CODES PROMOS SI VOUS PRENEZ
4 OU 5 JOURS DE STAGES CONSECUTIFS :**

Bénéficiez d'une réduction de 10€ pour **5 jours** de stage CONSECUTIFS : CODE PROMO : "**PROMO5**"
Bénéficiez d'une réduction de 5€ pour **4 jours** de stage CONSECUTIFS : CODE PROMO : "**PROMO4**"

EVENEMENTS A VENIR

DECEMBRE

SAMEDI 7 DECEMBRE
REPAS DES ANCIENS
L'Epicurieux – chez Luc



DIMANCHE 8 DECEMBRE

Salle du VALLON

10H-13H

Vente de sapins
et d'huîtres-
Sou des Ecoles



Place de le FONTAINE

17H30
Marrons
& vin chauds
offerts par la municipalité



VISITE DU PÈRE NOËL
PLACE DE LA FONTAINE
JEUDI 19 DECEMBRE
18H – PLACE DE LA FONTAINE



JANVIER 2025



VŒUX DE LA MUNICIPALITE
DIMANCHE 12 JANVIER 2025

11h00

Salle du VALLON

